

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Actions spécifiques et enjeux AS** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.AS3.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volée :  
PT 2021, EE 2019 et TP 2019

Semaine 16 à 22  
Jeudi et/ou Vendredi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

**Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Rendre compte, aussi bien oralement que par écrit, de leur compréhension d'une situation relative à une problématique de :
  - santé mentale ;
  - addictions ;
  - délinquance.
- Décrire, en les nommant, les différentes dispositions juridiques en matière de droit de la protection de l'adulte ;
- Identifier les dispositifs légaux et institutionnels en matière de prise en charge des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale, d'addictions et de délinquance ;
- Proposer une intervention et/ou une orientation de prise en charge correspondant aux besoins d'une personne confrontée à une problématique de santé mentale, d'addictions ou de délinquance ;
- Expliciter le rôle spécifique ainsi que les limites et les dilemmes de l'intervention de l'assistant-e social-e (AS) dans chacun des trois champs d'intervention (champ pénal, protection de l'adulte et structures d'aide ordinaires) par rapport aux autres professions ou métiers avec lequel-le-s l'on est en interaction, dans une logique d'interprofessionnalité.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Ce module se compose de deux grandes parties :

**1. Une partie théorique thématique qui vise l'acquisition de compétences en termes de savoirs autour de :****a) Droit de protection de l'adulte**

Cette première partie théorique du module présentera le cadre juridique, sur le plan civil, dans lequel s'inscrit depuis 2013 la protection des personnes adultes rendues particulièrement vulnérables en raison d'une déficience mentale, de troubles psychiques ou tout autre état de faiblesse qui affecte leur condition personnelle. Y seront abordés notamment les principes généraux qui gouvernent ce nouveau cadre, les principales dispositions juridiques du droit de protection de l'adulte concernant les mesures personnelles anticipées, les mesures appliquées de plein droit, et les mesures prises par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte en matière d'assistance personnelle, de relations juridiques avec les tiers et gestion du patrimoine.

**b) Dépendances / addictions**

Dans cette seconde partie, l'accent sera porté sur les divers types de dépendances, la place du produit et les problématiques spécifiques rencontrées en service social. La nature de ces problématiques et les contextes dans lesquels elles apparaissent, le dispositif légal et institutionnel seront présentés et travaillés.

**c) Santé mentale**

Cette troisième partie du module aborde des connaissances théoriques de base en matière de santé mentale indispensables au métier d'AS auprès de personnes souffrant de troubles psychiques. Y seront abordé-e-s en particulier les notions de psychopathologie, les différents troubles psychiques, permettant d'approcher les rapports entre troubles psychiques, difficultés sociales et désaffiliation et la place des usagers et usagères en matière de droits, d'entraide, d'appui aux proches dans le champ de la santé mentale.

**d) Délinquance, illégalismes et champ pénal**

Cette partie traite de la déviance, de la délinquance, des peines et mesures et du milieu pénitentiaire et fait le lien avec des situations spécifiques issues de la santé mentale et de la dépendance. Elle aborde des problématiques spécifiques, telles que les mesures pénales en cas de troubles psychiques ou l'évaluation de la dangerosité.

**2. Une partie à orientation pratique qui vise l'acquisition de compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être de l'intervention des AS dans le champ de la protection de l'adulte, de la justice pénale ou dans des structures d'aide ordinaires.**

Que ce soit dans le champ de la protection de l'adulte, de la justice pénale ou dans des structures d'aide ordinaires, les AS doivent penser leur intervention auprès des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale, d'addiction, de délinquance ou de tout autre état de faiblesse, en mobilisant, en combinant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être et en situant leur agir au carrefour de prescriptions légales, institutionnelles, d'une part et en collaborant avec le réseau personnel, médico-social, et professionnel gravitant autour de la personne, de l'autre. Il s'agira dès lors d'être à même d'identifier les compétences en termes de *savoir-faire* et de *savoir-être* mais aussi les rôles spécifiques de l'AS dans chacun de ces champs d'intervention par rapport aux autres professions ou métiers avec lesquelles l'on est en interaction, dans une logique d'interprofessionnalité.

**Formes d'enseignement et modalités pédagogiques :**

Cours ex-cathedra, présentation de pratiques par des professionnel-le-s de terrain.  
Travail de groupe sous forme de rencontres avec les professionnel-le-s de terrain pour approfondir des thématiques spécifiques.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Une partie écrite consistant en un dossier collectif à rendre le **jeudi 22 juin 2023 (semaine 25)**
- Une partie orale consistant en une présentation orale collective du dossier écrit : **jeudi 29 ou vendredi 30 juin 2023 (semaine 26)**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : une présentation orale individuelle pour le **jeudi 07 septembre 2023 (semaine 36)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques****9 Bibliographie**

Une liste bibliographique sera remise à l'ouverture du module et complétée au cours du module par les différent-e-s intervenant-e-s.

**10 Enseignants****Nom du responsable de module \***

KONAN N'Dri Paul



**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022



**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Actions spécifiques et enjeux ASC** **2022-2023**

**Code**  
T.TS.SO359.ASC3.F.22

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \***

**6 ECTS**

Volée :  
PT 2021, EE 2019 et TP 2019

Semaines 16 à 22  
Jeudi et/ou Vendredi

**Langues(s)**

- français

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

5. Développer une pensée critique ; questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents et créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Mettre en relation les concepts de démocratie, de citoyenneté, d'espace public et de participation avec l'animation socioculturelle
- Décrire les enjeux de l'action collective et proposer des diagnostics de terrains
- Appliquer des méthodologies basées sur les compétences et ressources des personnes et communautés
- Développer des outils pour :
  - Se mobiliser autour de la transition écologique dans les quartiers et communes
  - Soutenir la participation culturelle de tous les publics.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Le module inscrit l'animation socioculturelle dans le contexte des sociétés démocratiques contemporaines et s'attache à définir, argumenter et discuter les concepts de citoyenneté, d'espace public et de participation. Ces concepts ouvrent sur des méthodologies participatives qui placent les publics concernés au cœur de l'action socioculturelle. La transition écologique dans les quartiers et la participation culturelle constitueront des axes d'analyse privilégiés pour explorer ces méthodologies.

Les formes d'enseignement articulent cours de philosophie et de droit, enseignements méthodologiques, présentations de projets et explorations de terrains. Ces explorations auront lieu dans le grand Lausanne et à Orbe.

La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

1. Travail écrit individuel, à remettre pour le **mercredi 17 mai 2023**
2. Présentation orale par groupes de 3 étudiant-e-s, les **jeudi 22 et vendredi 23 juin 2023**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel, le **jeudi 7 septembre 2023**.
- 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

Durant la semaine 19 (du 8 au 12 mai 2023), les étudiant-e-s PT suivront les cours aussi le mercredi (soit 5 jours de cours). Les étudiant-e-s EE et TP suivront les cours également le mercredi et le vendredi (4 jours de cours).

#### 9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

#### 10 Enseignants

Jetzer Anne

**Nom du responsable de module \***

JETZER Anne

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Actions spécifiques et enjeux ES 2022-2023

<b>Code</b> T.TS.SO359.ES3.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volée :  
PT 2021, EE 2019 et TP 2019

Semaines 16 à 22  
Jeudi et/ou Vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformations sociales pertinents, créatifs et diversifiés qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs :

Le module vise à soutenir le développement d'une réflexion critique permettant de questionner le sens, les idéologies, les définitions du ou des problèmes sociaux, les méthodologies sur lesquelles l'action sociale s'appuie. Il permet de concevoir des actions spécifiques pertinentes, créatives et diversifiées orientées par les principes du développement durable.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier les enjeux et dilemmes éthiques relatifs aux axes et situations professionnelles présentés
- Analyser des situations, définir le ou les problèmes à traiter et concevoir des actions spécifiques pour y répondre. Les actions spécifiques tiennent compte des enjeux sociaux, économiques, politiques et éthiques
- Argumenter leurs choix (conceptualisation des actions spécifiques) et défendre un positionnement « éclairé »

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les principes du développement durable constituent le fil rouge du module permettant d'articuler les cours ainsi que les thématiques (ateliers) à choix. Ils serviront de base à l'identification des enjeux et à la conception des actions spécifiques.

Les cours et ateliers seront basés sur trois dimensions : le développement d'une réflexion critique ; la définition des problèmes et les enjeux qui y sont associés ; la proposition d'actions spécifiques dans une perspective de développement durable (principes éthiques).

Ces trois dimensions orientent les contenus des cours et des ateliers en soulignant l'importance du contexte, en privilégiant une analyse de situations professionnelles et enfin en soutenant une réflexion sur la posture et l'intervention.

### Les axes prescriptifs :

- Intervention sous mandat et aide contrainte, collaboration avec les familles et soutien à la parentalité
- Rapport au corps et aux émotions

### Les ateliers :

Six ateliers thématiques à choix seront proposés. Ces ateliers visent à penser une action spécifique en équipe en lien avec un ou plusieurs objectifs de développement durable et au moins une thématique. Les thématiques traitées dans les ateliers seront précisées en début de module et peuvent être modifiées d'année en année.

Cours magistraux, séminaires et travaux de groupe

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module comprend la réalisation d'un poster et une présentation orale par groupe. Elle boucle le processus de conception de l'action spécifique pensée et élaborée en équipe durant les ateliers. L'examen (la présentation orale de groupe sur la base du poster réalisé en équipe) aura lieu le **jeudi 22 juin 2023**.

### Modalités de répétition :

#### En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : la réalisation d'un poster et d'une présentation orale de groupe le **jeudi 31 août 2023** (S35).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

- Bovey, L. & Kuehni, M. (2019). Corps à corps dans le travail éducatif auprès des personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle. *La nouvelle revue du travail*, 14. DOI : doi.org/10.4000/nrt.4781
- Denis, C. & Seron, C. (2011). Changer « à l'insu de son plein gré » ? Les défis de l'intervention sous mandat. *Cahiers critiques de thérapies familiales et de pratiques de réseaux*, 46, 47-65.
- Fleischlin, P. (2020). Objectifs de développement durable : un appel au travail social. *Actualité Sociale*, 12-15.
- Giuliani, F. (2013). *Accompagner : Le travail social face à la précarité durable*. Presses Universitaires de Rennes.
- Golay, D. & Udressy, O. (2019). Quand la relation socio-éducative définit le cadre d'intervention. Les ambiguïtés d'une prise en charge individualisée dans un lieu d'accueil collectif. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 46-62. DOI : doi.org/10.7202/1066100ar
- Infante, L. (2022). La construction de la reconnaissance mutuelle des rôles comme condition de l'intervention sociale. *Recherches familiales*, 19. (A paraître)
- Plantard, P. (2021). Numérique et travail social : entre normes et médiation. *Informations sociales*, 202, 44-53.
- Portillo, M. (2019). Qu'est-ce que le travail social vert et pourquoi est-il pertinent aujourd'hui ? *Forum : Revue de la recherche en travail social*, 157, 46-54.

### Titre des recherches :

- Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)
- Infante, L. (2018-2022). *L'expérience des familles et des professionnels de l'éducation sociale à travers les mesures d'intervention socio-éducative de type AEMO*. UQAM, HES-SO.
- Veyre, A., Hugentobler, V., Vieillissement en institution des personnes en situation de handicap. Avec la collaboration de Guérdat, O., Ischer, M. Financé par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Ra&D du domaine Travail social, programme de recherche prioritaire (01.02.2021-31.07.2022).

**Domaine HES-SO** Travail social

**Filière** Travail social

10 **Enseignants**

Barraud Vial Carole  
Bovey Laurent  
Dos Santos Marta Sofia  
Gigandet Michèle  
Golay Dominique  
Koch Stéphane  
Konan N'Dri Paul  
Kuehni Morgane  
Magalhães de Almeida António  
Perret Basile  
Pitarelli Emilio  
Robert Loris  
Udressy Olivier  
Vacataire1  
Vacataire2  
Veyre Aline  
Zürcher Karin

**Nom du responsable de module \***

GOLAY Dominique

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Professionnalité et recherche** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.Intv2.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
3 ECTS  français

Volées :  
PT2020, EE2019 (sans portfolio)

Semaines :  
- n°18 (PT),  
- n°21 et 22 (PT, EE et étudiant-es exempté-es du portfolio)

Vendredi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés dans leur contextes variés.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capable de/d' ;

**1) Pour la démarche portfolio :**

- identifier leurs besoins et intérêts en matière de formation continue dans une perspective de professionnalisation.
- analyser et expliquer de manière claire et synthétique les éléments saillants de leur processus de formation à travers le bilan final du portfolio.

**2) Pour les journées école-recherche-terrain et valorisation de travaux :**

- questionner les enjeux et contextes de production des connaissances, informations et analyses propres aux recherches appliquées et développements en travail social.
- discuter des solutions et/ou des modes d'intervention découlant des présentations des résultats de recherche en travail social.
- formuler des retours constructifs dans une visée d'amélioration du programme de formation suivi.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le module contient trois parties : une journée consacrée au bilan final du portfolio ; une journée sur le processus de recherche en travail social, par le biais de présentations de chercheur-e-s et/ou de professionnel-le-s ; une journée de présentations de travaux d'étudiant-e-s, d'ateliers thématiques au sujet de la valorisation du parcours professionnel et d'évaluation de leur formation.

La participation aux trois journées du module est obligatoire. Les EE19 ne suivent que les journées du 26 mai 2023 et du 2 juin 2023 car iels sont exempté-e-s du portfolio.

### Bilan final du portfolio le vendredi 5 mai 2023 (PT20) :

Avant de procéder au bilan final, chaque étudiant-e doit avoir documenté au minimum une expérience d'apprentissage pour chacune des 8 compétences du PEC20. Les apprentissages qui peuvent figurer dans le portfolio ne se limitent pas uniquement aux connaissances théoriques, mais également à des moments de transformation saillants, aux activités ou expériences vécues dans le cadre du cursus en école ou hors école, à condition qu'ils puissent être liés à une ou des compétence(s) et de manière significative.

Afin de préparer le bilan final, les étudiant-e-s s'appuient sur toutes les documentations effectuées dans leurs portfolios. Une prise de recul et une analyse fine de leurs processus de formation seront nécessaires. Les présentations des bilans finaux auront lieu dans les groupes de références.

### Rencontres école-terrain-recherche le vendredi 26 mai 2023 (PT20 et EE19) :

Journée de conférences-débats présentant des recherches effectuées et en cours ayant un fort lien avec les pratiques et les problématiques du travail social. Chaque conférence sera suivie d'un débat animé et alimenté par les questions formulées au préalable par les étudiant-e-s.

### Valorisation des travaux et évaluation de la formation par les étudiant-e-s le vendredi 2 juin 2023 (PT20 et EE19) :

Cette journée permettra aux étudiant-e-s de présenter au moyen de plusieurs outils à choix (ex : Pitch de 5 min., Pecha Kucha, vidéo, PPT, Prezi, podcast, poster, mise en scène, présentation orale sans support etc.) des travaux effectués seul-e-s ou en groupe dans un des modules de leur formation. Un temps d'échange pour des questions et un feedback suivra chaque présentation.

En parallèle, des ateliers seront organisés au sujet de la valorisation du parcours professionnel : rédaction d'articles, participation à des réseaux numériques et/ou professionnels, possibilités de formations ultérieures.

En fin de journée, un moment est prévu pour une évaluation de la formation par les étudiant-e-s.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La participation au module Professionnalité et recherche sera validée au moyen de deux modalités combinées pour les EE 2019 et les étudiant-es exempté-es du portfolio et de trois modalités pour les PT 2020 :

- Présentation du bilan final du portfolio dans les groupes de référence le **vendredi 5 mai 2023** (hormis EE2019 et étudiant-es exempté-es du portfolio).
- Contrôle des inscriptions et de la participation à deux conférences-débats du **26 mai 2023** avec dépôt de deux questions pertinentes sur Moodle à l'intention des conférenciers et conférencières.
- Contrôle des inscriptions et participation active aux présentations ou ateliers du **2 juin 2023**.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit :

- En cas de non-présentation du *bilan final du portfolio*, le présenter sous forme orale d'entente avec sa ou son référent-e portfolio. La présentation orale devra être effectuée au plus tard le **1<sup>er</sup> septembre 2023 (semaine 35)**.
- En cas de non-participation à la journée *Rencontres école-terrain-recherche* du 26 mai 2023 avec dépôt des questions sur Moodle, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles sur Moodle au plus tard le **1<sup>er</sup> septembre 2023 (semaine 35)**.
- En cas de non-participation à la journée de *Valorisation des travaux* du 2 juin, rendre un travail écrit au plus tard le **1<sup>er</sup> septembre 2023 (semaine 35)**.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

Berger Jean-Claude  
Gabere! Pascal Eric  
Haunreiter Katja  
Jaccard Thierry Stéphane  
Krafft Matthieu  
Kühr Judith  
Leuba Marie  
Mayor Stéphane  
Mc Cormick Marie  
Mellina Joël  
Meuwly-Bonte Myriam  
Nanchen Chloé  
Pfleghard Saskia  
Russi Umberto  
Thiévent Romaric  
Veyre Aline

**Nom du responsable de module \***

PFLEGHARD Saskia

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Travail de Bachelor** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.S0359.TBEE.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

15 ECTS

Volées :  
EE2019, TP2019

Semestre d'automne 2022  
(vendredis) et  
semestre de printemps 2023  
(jeudis et vendredis)

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

La partie "Elaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétences :

- 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**
  - 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**
  - 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.**
  - 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.**
1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
  2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
  3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
  8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Au terme du module les étudiant-es seront capables de/d' :

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
- Appliquer les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
- Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre d'un séminaire thématique. Les responsables du séminaire assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et de sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche – problématique – questions de recherches – outils de récolte de données – éthique – écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

- Séminaire thématique (participation obligatoire).
- Encadrement collectif et de groupe.
- Temps personnel de travail.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Modalités d'évaluation du projet :

- Délai de dépôt du projet : le **vendredi 23 décembre 2022** (semaine 51).
- En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard le **vendredi 03 février 2023** (semaine 5).
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :

- Délai de dépôt du travail de bachelor : **vendredi 02 juin 2023** (semaine 22).
- En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.**

- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB d'ici le **mercredi 06 septembre 2022** (semaine 36).
- En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.**

Modalités de répétition :

- **En cas de non validation du projet :**

Les étudiant-es se ré-inscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.

- **En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) :**

Le module doit être répété. Les étudiant-es présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

En complément du descriptif module, le *Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social EE & TP (édition 2022)* est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.hetsl.ch/>).

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

- Le séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

Titre des recherches :

- Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées dans le cadre du séminaire qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/>.

## 10 Enseignants

Blanc Irène  
Franz Lucile  
Meigniez Maëlle  
Sans enseignant

**Nom du responsable de module \***

MALATESTA Dominique & MAGALHÃES DE ALMEIDA António

**Descriptif validé le \***

16 juin 2022  
modifié le 15 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module **Formation pratique 2 EE** 2021-2022

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.FP2EE.F.21</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**27 crédits ECTS**  
- la partie formation "**terrain**" équivaut à **24 crédits ECTS**  
- la partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 crédits ECTS**.

Volée EE2019

Semestres 5 à 8  
**Sem.5 : Automne 2021**  
**Sem.6 : Printemps 2022**  
**Sem.7 : Automne 2022**  
**Sem.8 : Printemps 2023**

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

#### Autres prérequis

- Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1EE.F.19)
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*** **Compétences :**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

#### **Objectifs pour la partie "terrain" :**

A l'issue de cette partie du module l'étudiant sera capable de/d' :

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel-le-s du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés ou sein et à l'extérieur de l'institution ou service
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et d'articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

### Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra être capable de/d' :

- Présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnel.
- Evaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et de développer un posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

### Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

### Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

### Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS.

La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 11 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

**Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social")**

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2022).**
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 10h de supervision.

**Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :**

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail de validation selon les informations données lors de la 1ère journée de cours.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

**Modalités de répétition :**

**Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :**

Nouveau travail écrit de validation à remettre à **une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 8ème semestre.

**Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :**

Répétition du module Formation pratique 2 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Pour que la FP2 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision effectuées.

## 9 Bibliographie

## 10 Enseignants

**Nom du responsable de module \***

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

**Descriptif validé le \***

15 juin 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André